

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

SUD-EST ASIATIQUE—ÉTABLISSEMENT POSSIBLE
D'UNE FORCE DE L'ONU

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): J'aimerais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si la constitution, par les Nations Unies, d'une Commission de trois pays qui doit se rendre au Cambodge indique que l'ONU mettra probablement sur pied une force destinée à maintenir la paix au Cambodge, au Sud Vietnam et dans le Sud-Est asiatique en général?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Il est impossible de dire à l'heure actuelle quelles seront les conséquences de l'enquête que doit faire cette Commission tripartite. Une fois qu'elle aura présenté son rapport, on pourra examiner ce qu'il y a lieu de faire.

Le très hon. M. Diefenbaker: A-t-on étudié la mise sur pied d'une force de maintien de la paix ou a-t-on demandé à notre pays ce qu'il en pensait et s'il y participerait?

L'hon. M. Martin: On n'a fait aucune proposition au Canada, ni, autant que je sache, à d'autres pays quant à la mise sur pied d'une force chargée de maintenir la paix.

(Texte)

QUESTIONS POSÉES AU CABINET

L'ORGANISATION FÉDÉRALISTE MONDIALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant et en même temps au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donnée la présence de trois membres du gouvernement actuel, soit les ministres de l'Agriculture, du Nord canadien et des Ressources nationales (MM. Hays et Laing) et le ministre sans portefeuille (M. Dupuis), à l'Association fédéraliste mondiale, la politique de cette organisation devient-elle par le fait même une politique ou un principe appuyé par le gouvernement actuel, c'est-à-dire l'établissement d'un gouvernement mondial futur aux dépens de la souveraineté nationale?

(Traduction)

M. l'Orateur: L'honorable député voudrait-il faire inscrire sa question au *Feuilleton*, car elle exigerait une réponse assez longue.

(Texte)

LES ATTAQUES CONTRE LE FÉDÉRALISME
COOPÉRATIF

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Auguste Choquette (Lothbinière): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable secrétaire d'État?

Étant donné que les sociétés Saint-Jean-Baptiste ont fustigé le fédéralisme coopératif comme étant un suicide national; étant donné également la réaction intempestive de nos vis-à-vis, je voudrais demander à l'honorable ministre s'il a un commentaire à formuler ou si le gouvernement a l'intention de poser un geste au sujet de ces attaques concertées contre la politique du fédéralisme coopératif?

(Traduction)

M. l'Orateur: L'honorable député voudrait-il inscrire cette question au *Feuilleton*?

(Texte)

M. Choquette: Monsieur l'Orateur, j'estime que c'est une question d'extrême importance parce qu'elle concerne la politique actuelle du gouvernement.

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député aurait-il l'obligeance de reprendre son siège? cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

(Texte)

M. Choquette: Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention de reporter cette question à dix heures ce soir pour discussion.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire, conforme au Règlement, à poser à l'honorable secrétaire d'État.

Est-il au courant des idées émises par les sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec au sujet du fédéralisme coopératif et a-t-il l'intention de faire une étude des suggestions proposées par ces sociétés à ce sujet?

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Oui ou non; c'est facile!

(Traduction)

M. l'Orateur: Certes, si la première question, pour le moins épineuse, doit être inscrite au *Feuilleton*, il en va de même pour la seconde.

(Texte)

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question à l'honorable secrétaire d'État?

Vu que le fédéralisme coopératif est un suicide national, le ministre a-t-il l'intention